

## Résumé à l'intention des citoyens

### Annexe au rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif « Investissement pour la croissance et l'emploi »

#### FEDER 2017

Avec une enveloppe globale de 1,930 milliards d'euros, le programme opérationnel FEDER 2014-2020 permet de cibler les interventions publiques notamment en faveur de la compétitivité de l'économie réunionnaise, de la gestion durable des ressources et des risques, des infrastructures d'échange et d'ouverture et des infrastructures de services à la population.

L'organisation pleinement opérationnelle dès 2015, des services de l'Autorité de Gestion est notamment fondée sur 4 guichets thématiques dédiés à l'instruction des dossiers reçus, couvrant l'ensemble des axes prioritaires du programme, et sur un guichet d'accueil commun des porteurs de projets.

#### **1. Une dynamique de programmation et certification confirmée**

##### **Un taux de programmation de près de 42,6% au 31 décembre 2017**

Depuis le début de la programmation courant juillet 2015, 587 opérations ont été programmées, dont plus de la moitié au seul titre de 2017. Le coût total éligible retenu est ainsi porté à 822 053 299,59 euros, soit 42,6 % du financement total disponible, pour un montant de FEDER de 414 399 439 euros.

Bien que concernant tous les axes, cet accroissement du rythme de la programmation reste encore majoritairement porté par les actions en faveur du développement économique et de l'innovation qui représentent près de 76 % des dossiers programmés.

Ainsi, sur le dernier exercice, 54 entreprises ont été directement soutenues dont 6 dans le cadre d'une démarche de recherche-développement et 48 ont pu bénéficier d'un soutien financier dans le cadre de leurs investissements. Au surplus, ce soutien permet la création de 152 emplois.

Par ailleurs, 59 opérations visant à réduire les surcoûts de transports sur l'import d'intrants ou l'export de production locale ont été soutenues.

En complément du soutien à l'appareil productif, le cadre du dispositif d'ingénierie financière a été posé. Un Fonds de Fonds associant La Région Réunion et le Fonds Européen d'Investissement (FEI), devrait permettre de répondre au besoin de financement de 1 000 TPE/PME et sera pleinement opérationnel au second semestre 2018.

Plusieurs actions ont été soutenues dans le cadre de l'amélioration de l'offre touristique de l'île. Ainsi, 4 sites touristiques ont fait l'objet d'aménagement sur les communes de Saint-Paul (Bassin de baignade de Boucan Canot et création d'un sentier littoral), du Port (création d'une aire de jeux) et la Petite-Ile (aménagement de l'arrière plage de Grande Anse).

De plus et afin de développer une offre d'hébergements de qualité dans l'île, deux appels à manifestation d'intérêt, l'un concernant la petite hôtellerie de charme et l'autre des projets d'envergure, ont été lancés en juillet 2017. Dans ce cadre, la création d'un hôtel a été soutenue en 2017 et davantage de projets devraient être soutenus sur l'année 2018.

Les fonds européens ont aussi largement été mobilisés dans le cadre de l'amélioration et la sécurisation des infrastructures de transport. Ainsi, 4,95 km de voies vélo ont été livrées, le redimensionnement de 6 radiers a été cofinancé, 4 pôles d'échanges (lieu d'articulation entre plusieurs modes de transports) ainsi que 2,25 kilomètres de transport en commun en site propres ont été créés. Il convient de noter que la phase finale du Grand projet de la Nouvelle Route du Littoral qui concerne à la fois la sécurisation de l'axe Saint Denis- La Possession ainsi que la réalisation d'un linéaire de transport en commun de 18,6 kilomètres a été programmée.

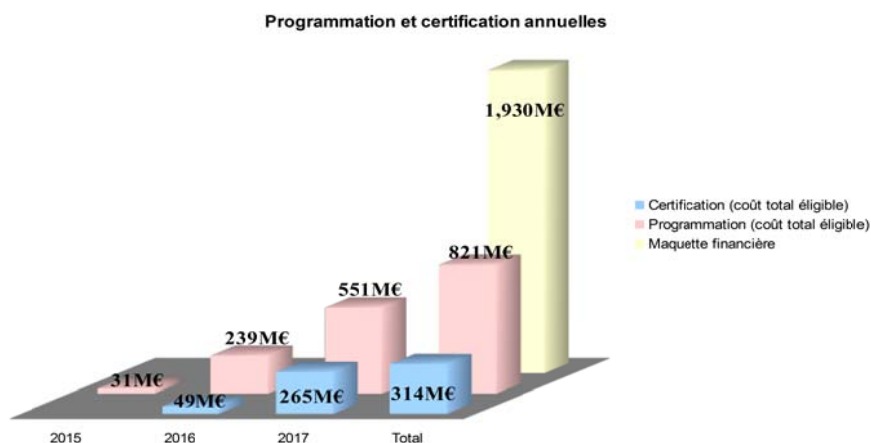
La durabilité du territoire a également été soutenue. Ainsi, des actions de prévention des risques (sécurisation du village de la Saline face au risque de crue), d'amélioration de la qualité de l'eau potable par la création d'une usine de potabilisation sur la commune de Saint-Leu ou encore de préservation de la faune et de la flore ont été soutenues. Parallèlement, les efforts vers la transition énergétique et l'autonomie électrique ont été poursuivis notamment par le déploiement de chauffe-eau solaire au bénéfice de 2 265 logements sociaux collectifs et de 1 661 foyers individuels.

Par ailleurs, le FEDER a aussi permis l'amélioration de l'offre de services à la population notamment au travers du financement de la construction d'une UFR Santé permettant l'accueil de 1 030 étudiants, d'un foyer d'accueil pour personnes porteuse de handicap à Saint-Leu, d'aménagements urbains et de bourgs ou encore la mise aux normes de l'aéroport Roland Garros (aménagement de zones de sécurité en bout de piste dites « RESA »).

### Un doublement du nombre de certifications des dépenses et des mises en paiement

Suivant la trajectoire de la programmation, la certification des dépenses par l'Autorité de Gestion a aussi largement progressé. 201 demandes de paiement ont été traitées au titre de 2017, soit une progression de plus de 107 %. Depuis le début du programme, ce sont 298 opérations qui ont fait l'objet d'un paiement de l'autorité de gestion au bénéficiaire ce qui représente plus de 142 millions de fonds européens.. Respectant la logique des dynamiques de programmation évoquées précédemment, ces versements ont essentiellement été effectués au profit des acteurs du monde économique ou de la recherche (entreprises, chambres consulaires, organismes ou centres de recherches publics et privés).

Depuis le début de la programmation, ce travail de certification a permis la réalisation de 5 appels de fonds auprès de la Commission Européenne et le seuil de dégageant d'office<sup>1</sup> au titre de l'année 2017 a été franchi dès le mois de septembre.



<sup>1</sup>Montant des dépenses à atteindre 3 ans après le démarrage du programme sous peine de pénalités financières

## **Certains indicateurs de performance de mi-parcours déjà atteints**

Corollaire des dynamiques de programmation et de certification, certains indicateurs du cadre de performance de mi-parcours<sup>2</sup>, ont d'ores et déjà atteints les valeurs intermédiaires. C'est notamment le cas de certains indicateurs de performance des axes 3, 1, 8 et 5.

S'agissant de l'axe 3 relatif à la compétitivité économique, 171 entreprises ont à la fin 2017, bénéficié d'un soutien alors que la cible établie pour 2018 est de 123. Au regard de la dynamique de programmation de cet axe, les cibles du cadre de performance devraient être atteintes sans difficultés.

Il en est de même pour l'axe 1 visant à promouvoir une croissance intelligente. En effet, la réalisation des opérations programmées a permis d'atteindre le nombre de 70 chercheurs travaillant dans un centre de recherche et les projections de programmation laissent à penser que l'atteinte des objectifs finaux sera réalisée.

Sur l'axe 8 « Compenser les surcoûts liés à l'ultrapériphérie », les résultats sont plus nuancés. La cible intermédiaire du cadre de performance de 200 bâtis protégés face aux risques de crues a été franchi compte tenu de la réalisation d'une importante opération d'endiguement améliorant la sécurité de près de 4000 personnes.

Par ailleurs, 100 entreprises ont été bénéficiaires d'une aide au fret et les 4 aires de RESA, dispositifs de sécurité concernant les pistes de l'Aéroport, ont été livrées.

Néanmoins, le programme d'investissement de l'aéroport concernant notamment le nouvel aérogare, assujetti à la procédure grand projet doit de ce fait obtenir toutes les autorisations environnementales avant de pouvoir être examiné. A ce titre, il ne pourra faire l'objet d'une programmation avant 2019.

Les valeurs intermédiaires des indicateurs de l'axe 5, qui a pour but de soutenir les actions visant à la prévention des risques, la gestion rationnelle des ressources et la valorisation du patrimoine, sont quant à elles déjà partiellement atteintes. En effet, les projets permettant à 35 937 personnes supplémentaires de bénéficier d'un meilleur accès à l'eau ont été programmés. A titre de rappel, l'indicateur de performance à fin 2018 était fixé à 20 000 usagers..

Bien que, globalement, la mise en œuvre du programme FEDER ait atteint son rythme de croisière, certains projets d'envergure ont été concernés par des difficultés particulières et imprévisibles. Afin de limiter leur impact sur le programme, l'autorité de gestion a procédé à une modification du programme qui a recueilli un avis favorable du CNS en novembre 2017.

## **2. Une nécessaire modification du programme n'impactant pas ses objectifs initiaux**

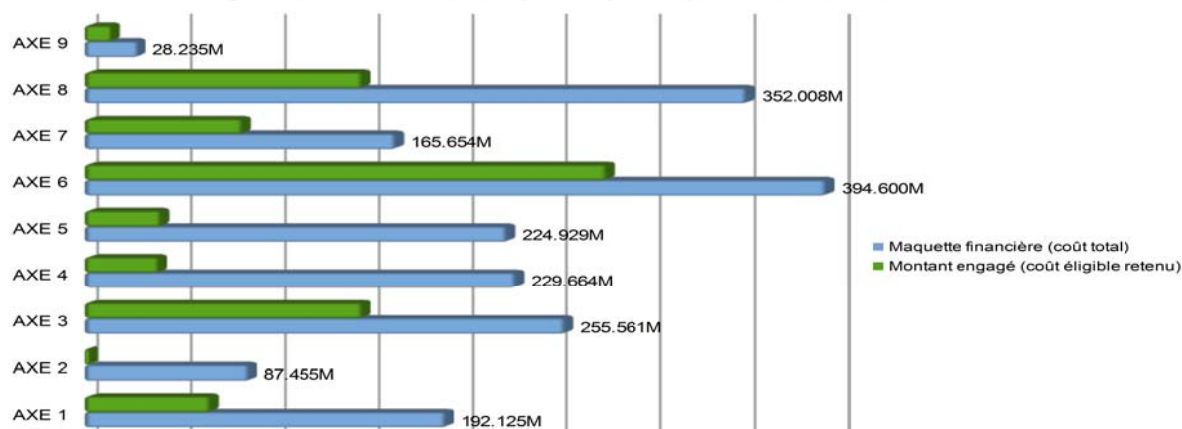
L'analyse des taux de programmation<sup>3</sup> par axe met en exergue les différences entre les axes.

---

<sup>2</sup> Echéances de réalisation fixés à fin 2018

<sup>3</sup> Rapport entre le coût éligible programmé et le montant prévu dans la maquette

#### Programmation et certification par axe pour la période au 31 décembre 2017



- AXE 1 : Investir dans les leviers de croissance  
 AXE 2 : Améliorer l'accès au TIC par une stratégie d'aménagement numérique  
 AXE 3 : Améliorer la compétitivité des entreprises  
 AXE 4 : Progresser vers la transition énergétique et l'autonomie électrique  
 AXE 5 : Renforcer la prévention des risques, la gestion rationnelle des ressources et la valorisation du patrimoine  
 AXE 6 : Soutenir l'ouverture et les performances du territoire en investissant dans les infrastructures d'échanges  
 AXE 7 : répondre à la dynamique démographique en augmentant les services à la population  
 AXE 8 : Compenser les surcoûts liés à l'ultrapériphérie  
 AXE 9 : Assistance technique

Le constat est particulièrement flagrant en ce qui concerne les axes 2 et 4.

Ces deux axes sont plus particulièrement concernés pas des évènements imprévisibles qui ont concerné deux projets d'envergures : le projet Très Haut Débit au titre de l'axe 2 et le projet SWAC Nord au titre de l'axe 4.

Sur l'axe 2 dédié à l'accès aux TIC, le projet Très Haut Débit (THD) porté par la Région Réunion, a pour vocation d'assurer un déploiement complémentaire à l'initiative privé du Très Haut Débit sur l'ensemble de l'île. Il s'agit plus particulièrement d'assurer la couverture des territoires non desservis et de pallier aux éventuelles défaillances du secteur privé. Or, la situation de l'île en la matière a connu d'importantes évolutions puisque les investissements des fournisseurs d'accès privés se sont fortement accrus par rapport aux intentions déclarées par ces mêmes opérateurs lors de l'élaboration du programme en 2014. Par conséquent, compte tenu de l'interdiction faite au secteur public d'investir là où les opérateurs privés interviennent, les investissements publics doivent être ajustés à la baisse ce qui entraîne des répercussions sur la dotation de l'axe et sur ses indicateurs de performance.

La programmation de l'axe 4, lié à la transition énergétique et l'autonomie électrique, est quant à elle fortement impactée par le retrait du projet SWAC<sup>4</sup> Nord suite au désistement inopiné du délégataire de service public.

Bien que le projet SWAC Sud prévu pour fournir du froid au Centre Hospitalier Sud devrait se réaliser conformément aux prévisions, les indicateurs de performance ne pourront être atteints en raison de l'abandon du projet SWAC Nord.

<sup>4</sup>Projet de climatisation de bureaux grâce à de l'eau de mer puisée en profondeur

Compte tenu de ces deux événements impondérables, l'autorité de gestion, dans un principe de bonne gestion et afin de prévenir toutes conséquences sur le programme, a déposé formellement une demande de modification auprès de la Commission Européenne le 06 décembre 2017.

Cette modification préserve les objectifs initiaux ainsi que les grands équilibres du programmes.

Le redimensionnement à la baisse de l'enveloppe des fonds publics consacrée au Très Haut Débit compensée par la hausse des investissements privés, sera redéployée, d'une part en direction, des instruments financiers au titre de l'axe 3 en faveur du soutien à la création et à la consolidation du tissu entrepreneurial réunionnais et d'autre part au soutien de nouvelles actions en matière de transition énergétique issues de la Programmation Pluriannuelle de l'énergie de La Réunion, au titre de l'axe 4.

Ainsi, seront bientôt créés de nouveaux dispositifs soutenant la mise en place d'éclairage public à LED, la recharge de véhicules électriques par énergie photovoltaïque, l'acquisition d'unités de production d'énergie photovoltaïque pour les bâtiments industriels ou du secteur tertiaire, la réalisation d'une infrastructure expérimentale de transport par câble dans le Nord de l'île ou encore les études du Réseau Régional de Transport Guidé.

Enfin, le soutien à la valorisation des énergies renouvelables (exploitation de gisements d'énergie renouvelables ou méthaniseurs) et à la réalisation de pôles d'échanges sera renforcé.

Pour en savoir plus :

 [www.regionreunion.com/sites/feder](http://www.regionreunion.com/sites/feder)

ou

 [www.facebook.com/federanou](https://www.facebook.com/federanou)